BULLETIN DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES

Bulletin–Nº 07/2020
SGDDI–Nº 16383047
Date : 2020-03-21
A - M - J

Nous fournissons les bulletins de la sécurité des navires à la communauté maritime. Visitez notre site Web à l'adresse www.tc.gc.ca/bsn-ssb pour voir les bulletins existants et aussi vous inscrire pour recevoir par courriel les nouveaux bulletins.

NOUVEAU! Inscrivez-vous au bulletin électronique!

Sujet: **MODE DE TRANSPORT MARITIME**

Le présent bulletin 07/2020 à été remplacé par le bulletin de la sécurité des navires 09/2020

Objectif

Ce bulletin a pour but de vous informer de la nécessité de ne pas restreindre le mouvement de marins (membres d'équipage) et de tous les autres travailleurs qui desservent les navires et le secteur du transport maritime.

Portée

Le secteur du transport maritime fournit un service essentiel à tous les Canadiens en s'assurant que les marchandises (aliments, fournitures pour le secteur médical et autres produits essentiels) arrivent en toute sécurité dans nos ports. Ceci s'applique tant au niveau international qu'au niveau domestique (toutes les provinces et territoires).

Contexte

Les changements d'équipage se produisent régulièrement dans le secteur maritime. Une fois que les gens de mer ont terminé leur service en mer, ils rentrent chez eux avec leur famille et une équipe de relève doit les remplacer. Les gens qui supportent le secteur maritime (employés de la Garde côtière canadienne qui travaillent dans la gestion du trafic maritime, également les fournisseurs de produits maritimes et tous les contracteurs qui offrent des services aux navires, etc.) doivent pouvoir circuler sur le plan domestique, qui veut dire d'une province à l'autre, y compris les territoires. Ceci s'applique également aux fournisseurs et contracteurs requis pour faire les réparations aux navires et pour y apporter les approvisionnements nécessaires. Ces échanges sont essentiels à la fluidité du commerce maritime.

Mots clés :

1. Coronavirus
2. Service essentiel
3. Exemption aux membres d'équipage

Les demandes de renseignements sur le présent bulletin doivent être adressées comme suit :

Transports Canada
Sécurité et sûreté maritime
Place de Ville, Tour C
330, rue Sparks, 11ième étage
Ottawa (Ontario) K1A 0N8

Contactez-nous au: securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca ou 1-855-859-3123 (Sans frais).

Le secteur maritime est important pour le bien-être de l'économie canadienne et vital pour l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement globale.